

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2013**

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**  
**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**

**SOMMAIRE**

|                                   | <b>Page</b> |
|-----------------------------------|-------------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1 - 2       |
| État des produits et des charges  | 3           |
| Évolution de l'actif net          | 4           |
| État de la situation financière   | 5           |
| Flux de trésorerie                | 6           |
| Notes complémentaires             | 7 - 13      |



Mongiat • Bernucci

S.E.N.C.R.L. / LLP, Société de CPA / Partnership of CPAs

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Fondations Philanthropiques Canada  
Philanthropic Foundations Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'association Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal (Québec)  
Le 12 mars 2014

---

<sup>1</sup> Par Michel Bernucci, CPA auditeur, CA

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTATS DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

|  | <u>2013</u>     | <u>2012</u>      |
|--|-----------------|------------------|
| <b>Produits</b>                                |                 |                  |
| Cotisations des membres                        | 534 354 \$      | 521 718 \$       |
| Subventions                                    | 130 000         | -                |
| Commandites                                    | 40 000          | 40 000           |
| Conférence et symposium                        | 26 113          | 29 345           |
| Dons pour programmation et autres              | 18 425          | 61 379           |
| Intérêts                                       | 14 784          | 15 954           |
| Revenus provenant des programmes               | <u>5 110</u>    | <u>3 060</u>     |
|  | <u>768 786</u>  | <u>671 456</u>   |
| <b>Charges</b>                                 |                 |                  |
| Salaires et avantages sociaux                  | 367 298         | 337 213          |
| Honoraires professionnels                      | 129 711         | 69 755           |
| Frais de conférence et symposium               | 68 768          | 81 196           |
| Loyer  | 47 110          | 45 145           |
| Frais de voyage et de représentation           | 37 910          | 30 197           |
| Développement et programmes des membres        | 20 293          | 12 838           |
| Services de traduction                         | 18 094          | 20 694           |
| Développement du site Web                      | 17 294          | 369              |
| Soutien informatique                           | 11 350          | 3 291            |
| Frais de déménagement                          | 10 109          | -                |
| Publications                                   | 7 962           | 8 147            |
| Téléphone                                      | 5 941           | 6 614            |
| Communications                                 | 5 035           | 1 099            |
| Conseil d'administration                       | 4 311           | 8 630            |
| Fournitures de bureau                          | 4 280           | 7 064            |
| Subventions et contributions                   | 2 763           | 1 500            |
| Frais postaux et de livraison                  | 1 978           | 2 525            |
| Divers   | 1 326           | 2 309            |
| Assurances                                     | 1 287           | 1 286            |
| Amortissements des immobilisations corporelles | 1 254           | 1 476            |
| Abonnements                                    | 1 170           | 2 313            |
| Développement professionnel                    | 1 028           | 2 756            |
| Services financiers                            | <u>326</u>      | <u>352</u>       |
|  | <u>766 598</u>  | <u>646 769</u>   |
| <b>Excédent des produits sur les charges</b>   | <u>2 188 \$</u> | <u>24 687 \$</u> |

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

|   | Avec<br>Affectations<br>d'Origine<br>Interne | Investis en<br>Immobil-<br>isations<br>Corporelles | Non<br>affectés   | 2013<br>Total     | 2012<br>Total     |
|---|--|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>SOLDE AU DÉBUT</b>                               | 400 000 \$                                   | 5 205 \$   | 312 144 \$        | 717 349 \$        | 692 662 \$        |
| Excédent des produits sur<br>les charges            | -  | -  | 2 188             | 2 188             | 24 687            |
| Investissement en<br>immobilisations<br>corporelles | -  | 547  | (547)             | -                 | -                 |
| <b>SOLDE À LA FIN</b>                               | <u>400 000 \$</u>                            | <u>5 752 \$</u>                                    | <u>313 785 \$</u> | <u>719 537 \$</u> | <u>717 349 \$</u> |

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2013

|  | <u>2013</u>         | <u>2012</u>         |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Actif</b>                                 |                     |                     |
| Actif à court terme                          |                     |                     |
| Encaisse                                     | 492 212 \$          | 508 947 \$          |
| Dépôts à terme et intérêts courus            | 513 868             | 513 603             |
| Débiteurs (note 3)                           | 13 734              | 12 818              |
| Frais payés d'avance                         | <u>11 771</u>       | <u>5 030</u>        |
|  | 1 031 585           | 1 040 398           |
| Immobilisations corporelles (note 4)         | <u>3 022</u>        | <u>3 729</u>        |
|  | <u>1 034 607 \$</u> | <u>1 044 127 \$</u> |
| <b>Passif</b>                                |                     |                     |
| Passif à court terme                         |                     |                     |
| Créditeurs et frais courus                   | 40 023 \$           | 13 124 \$           |
| Apports reportés (note 5)                    | 210 047             | 193 654             |
| Subventions reportées (note 6)               | <u>65 000</u>       | <u>120 000</u>      |
|  | <u>315 070</u>      | <u>326 778</u>      |
| <b>Actif net</b>                             |                     |                     |
| Avec affectations d'origine interne (note 7) | 400 000             | 400 000             |
| Investis en immobilisations corporelles      | 5 752               | 5 205               |
| Non affectés                                 | <u>313 785</u>      | <u>312 144</u>      |
|  | <u>719 537</u>      | <u>717 349</u>      |
|  | <u>1 034 607 \$</u> | <u>1 044 127 \$</u> |

Engagements contractuels (note 8)

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

|   | <u>2013</u>       | <u>2012</u>       |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>  |                   |                   |
| Excédent des produits sur les charges                                       | 2 188 \$          | 24 687 \$         |
| Élément n'affectant pas la trésorerie :                                     |                   |                   |
| Amortissements des immobilisations corporelles                              | <u>1 254</u>      | <u>1 476</u>      |
|   | 3 442             | 26 163            |
| Variation nette des éléments hors caisse liés au<br>fonctionnement (note 9) | <u>(19 365)</u>   | <u>261 137</u>    |
|   | <u>(15 923)</u>   | <u>287 300</u>    |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>   |                   |                   |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                   | (547)             | (1 958)           |
| Dépôts à terme et intérêts courus   | <u>(265)</u>      | <u>6 534</u>      |
|   | <u>(812)</u>      | <u>4 576</u>      |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA<br/>TRÉSORERIE</b>                       | (16 735)          | 291 876           |
| <b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>  | <u>508 947</u>    | <u>217 071</u>    |
| <b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>  | <u>492 212 \$</u> | <u>508 947 \$</u> |



## 1. STATUT

Le 18 août 1999, Philanthropic Foundations Canada / Fondations Philanthropiques Canada a été constitué en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 19 août 2013, l'association a fait application et a obtenu un Certificat de prorogation sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'association, composé uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association se qualifie en tant qu'organisme de charité tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et intérêts courus et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus, des apports reportés et des subventions reportées.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### **Instrument financiers (suite)**

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé à l'état des produits et des charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'état des produits et des charges.

#### *Coûts de transaction*

L'association comptabilise ses coûts de transactions à l'état des produits et des charges de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés à l'état des produits et des charges sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

|                       | <b>Périodes</b> |
|-----------------------|-----------------|
| Mobilier de bureau    | 5 ans           |
| Matériel informatique | 3 ans           |

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Constatation des revenus

L'association suit la méthode du report afin de comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

Les produits de conférence et symposium et les revenus provenant des programmes sont constatés comme revenu quand l'événement a lieu.

Les commandites et subventions sont constatées lorsque les charges s'y rapportant sont engagées.

Les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

## 3. DÉBITEURS

|                             | <u>2013</u>      | <u>2012</u>      |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Sommes à recevoir de l'État | 12 292 \$        | 10 485 \$        |
| Débiteurs                   | <u>1 442</u>     | <u>2 333</u>     |
|                             | <u>13 734 \$</u> | <u>12 818 \$</u> |

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2013

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                       | 2013             |                      | 2012            |                 |
|-----------------------|------------------|----------------------|-----------------|-----------------|
|                       | Coût             | Amortissement cumulé | Valeur nette    | Valeur nette    |
| Mobilier de bureau    | 17 900 \$        | 16 895 \$            | 1 005 \$        | 897 \$          |
| Matériel informatique | <u>36 385</u>    | <u>34 368</u>        | <u>2 017</u>    | <u>2 832</u>    |
|                       | <u>54 285</u> \$ | <u>51 263</u> \$     | <u>3 022</u> \$ | <u>3 729</u> \$ |

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres reçues au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

|   | 2013              | 2012              |
|---|-------------------|-------------------|
| Solde d'ouverture                                       | 193 654 \$        | 44 860 \$         |
| Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice | (193 654)         | (44 860)          |
| Plus: montant reçu pour l'exercice suivant              | <u>210 047</u>    | <u>193 654</u>    |
| Solde de clôture  | <u>210 047</u> \$ | <u>193 654</u> \$ |

## 6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent un versement d'une subvention de trois ans destinée à couvrir les charges de fonctionnement du Plan Stratégique de Renforcement des Capacités.

|   | <u>2013</u>      | <u>2012</u>       |
|---|------------------|-------------------|
| Solde d'ouverture                                       | 120 000 \$       | - \$              |
| Plus: montant reçu pour l'exercice en cours             | 75 000           | -                 |
| Plus: montant reçu pour l'exercice suivant              | -                | 120 000           |
| Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice | <u>(130 000)</u> | <u>-</u>          |
| Solde de clôture  | <u>65 000 \$</u> | <u>120 000 \$</u> |

## 7. AFFECTATIONS GREVANT LES ACTIFS NETS

Ces montants grevés d'affectations d'origine interne doivent être conservés pour des buts ultérieurs et ne sont pas disponibles pour aucun autre but sans le consentement du conseil d'administration.

## 8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'association en vertu de baux totalisent 103 765 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

|      |           |
|------|-----------|
| 2014 | 23 059 \$ |
| 2015 | 23 059 \$ |
| 2016 | 23 059 \$ |
| 2017 | 23 059 \$ |
| 2018 | 11 529 \$ |

## 9. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :

|                            | <u>2013</u>        | <u>2012</u>       |
|----------------------------|--------------------|-------------------|
| Débiteurs                  | (916) \$           | 2 401 \$          |
| Frais payés d'avance       | (6 741)            | 1 815             |
| Créditeurs et frais courus | 26 899             | (11 873)          |
| Apports reportés           | 16 393             | 148 794           |
| Subventions reportées      | <u>(55 000)</u>    | <u>120 000</u>    |
|                            | <u>(19 365) \$</u> | <u>261 137 \$</u> |

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

### Risque de crédit

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.

### Risque de taux d'intérêt

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur. En date du 31 décembre 2013, les dépôts à terme de l'association présentent des échéances à très court terme. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les dépôts à terme à la fin de l'exercice varie de ,15% à 1,9% (,15% à 1,75% en 2012) et les échéances de ceux-ci sont de douze mois.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créanciers et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.